

From : hpc@unige.ch
To : liste des utilisateurs/trices du HPC à l'UNIGE (via Yann)

Date d'envoi : 25 septembre 2024

Facturation HPC à l'Université de Genève : principes et modalités dès janvier 2025 //
HPC billing at the University of Geneva: principles and procedures from January 2025

[English version below]



Chers et chères membres de la communauté HPC de l'UNIGE,

Avec la fin du financement du [Projet de Loi Recherche](#), et afin de pérenniser les investissements importants effectués pendant cette période pour doter notre Université de clusters de calcul performants, une facturation des prestations HPC au sein de l'UNIGE sera appliquée à partir du mois de janvier prochain.

A cette occasion, nous souhaitons vous donner de plus amples informations sur les modalités de calcul des heures d'utilisation du HPC et leur facturation, mais également vous rappeler les possibilités qui vous sont offertes dans ce domaine en tant que chercheur/euse.

Pour rappel :

- Les 100'000 premières heures de CPU et les 500 premières heures de GPU sont mises à disposition gratuitement.
- Le nombre d'heures gratuites est défini par PI (principal investigator) et non par utilisateur/trice : la totalité des heures des utilisateurs/trices au sein de son groupe sera prise en compte dans le quota d'heures.

PRINCIPES D'UTILISATION ET DE FACTURATION

1. Vous disposez de nœuds privés, financés et intégrés au cluster :

- *Si vous utilisez les heures de votre partition (c'est-à-dire les nœuds qui vous appartiennent), il n'y a rien à payer.*
- *Toutefois, si vous utilisez des heures supplémentaires dans la partition dite « publique » ou « shared-cpu/shared-gpu », ces heures seront comptabilisées et dues lorsque le quota des heures gratuites est atteint.*

2. Vous ne disposez pas de nœuds privés et utilisez des nœuds publics ou partagés (c'est-à-dire non-utilisés, de manière ponctuelle, par leurs propriétaires) :

- *Dans ce cas, toutes les heures sont comptabilisées et lorsque le quota est atteint, les heures consommées doivent être payées.*

HEURES CONSOMMÉES ET MODÈLE DE COÛT

- Vous pouvez consulter les heures déjà consommées sur les clusters [sur ce site](#). [Un tutoriel](#) dédié est disponible pour vous aider, si nécessaire.
- Le modèle de coût et la table du FNS sont disponibles sur [nos pages de documentation](#). Le tarif U1 s'applique pour les chercheurs/euses de l'UNIGE. Les tarifs sont dégressifs par paliers à partir de 200'000 heures.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Chaque utilisateur/trice utilisant des heures facturables (*et ce, même s'il/elle n'a pas encore dépassé le quota d'heures gratuites à sa disposition à l'UNIGE*), et au bénéfice d'un projet financé par le FNS, doit envoyer une demande de financement au FNS selon la [grille des coûts FNS](#). Le tarif U1 s'applique.

Note : Cette démarche permet de recevoir une partie du financement de la part du FNS, sans perte de revenus pour l'UNIGE. Dans ce cas, merci d'informer l'équipe HPC du montant demandé au FNS.

- Vous êtes chercheur/euse et souhaitez acquérir un nœud de calcul ? Contactez-nous : nous vous ferons parvenir une offre.

Nous facturons 15% le prix du matériel en supplément (incluant les frais généraux de gestion du cluster, les câbles, disques, switches etc.). Un nœud est garanti 3 ans et mis à disposition d'un groupe de recherche durant 5 ans. Après ces 5 ans, le nœud est retiré de la partition privée et rejoint la partition publique du cluster.

- En tant que groupe de recherche, vous pouvez également louer un nœud privé pour une durée minimale de 6 mois. Contactez-nous pour plus d'informations.
- Le fait de disposer d'une partition privée (nœud acheté ou loué) vous assure d'avoir une priorité supérieure sur le cluster.
- La facturation sera envoyée à la fin du mois de novembre de chaque année. Les compteurs seront mis à zéro à ce moment-là pour préparer l'année suivante.
- Le modèle de coût pourra évoluer avec le temps selon l'utilisation des clusters de calcul.

L'équipe HPC se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'informations ou toute demande, via l'adresse : hpc@unige.ch

Avec nos meilleures salutations,
Division STIC – Equipe HPC

HPC billing at the University of Geneva: principles and procedures from January 2025

Dear members of the UNIGE HPC community,

With the end of the ['Digital infrastructure and services for research' program](#), and to secure the major investments made during this period to equip our University with high-performance computing clusters, invoicing for HPC services within the UNIGE will be applied starting next January.

We would like to take this opportunity to provide you with further information on how the hours of HPC use are calculated and invoiced, and to remind you of the possibilities open to you as a researcher in this area.

As a reminder:

- The first 100'000 CPU hours and the first 500 GPU hours are made available free of charge.
- The number of free hours is defined per PI (principal investigator) and not per user: all the hours of the users in the group will be considered in the quota of hours.

PRINCIPLES OF USE AND BILLING

1. You have private, financed nodes that are integrated into the cluster:

→ *If you use the hours in your partition (i.e. the nodes that belong to you), there is nothing to pay.*

→ *However, if you use additional hours in the 'public' or 'shared-cpu/shared-gpu' partition, these hours will be counted and due when the quota of free hours is reached.*

2. You do not have private nodes and use public or shared nodes (i.e. nodes that are not used by their owners on a one-off basis):

→ *In this case, all hours are counted and when the quota is reached, the hours consumed must be paid for.*

HOURS USED AND COST MODEL

- You can consult the hours already used on the clusters [on this site](#). A dedicated [tutorial](#) is available to help you if necessary.
- The cost model and the FNS table are available on our [documentation pages](#). The U1 rate applies to UNIGE users. Rates are degressive in increments above 200'000 hours.

OTHER USEFUL INFORMATION

- Each user using billable hours (even if he/she has not yet exceeded the quota of free hours available to him/her at the UNIGE), and benefiting from a project financed by the SNSF, must send a request for financing to the SNSF according to the U1 rate [SNSF cost grid](#).

Note: This approach makes it possible to receive part of the funding from the SNSF, without any loss of income for the UNIGE. In this case, please inform the HPC team of the amount requested from the SNSF.

- Are you a researcher interested in purchasing a computing node? Contact us and we will send you an offer.

We charge an additional 15% for the hardware (including cluster management overheads, cables, disks, switches, etc.). A node is guaranteed for 3 years and made available to a research group for 5 years. After 5 years, the node is removed from the private partition and moved to the cluster's public partition.

- As a research group, you can also rent a private node for a minimum of 6 months. Contact us for more information.
- Having a private partition (purchased or rented node) ensures that you have a higher priority on the cluster.
- Billing will be sent at the end of November each year. The counters will be reset to zero at that time to prepare for the following year.
- The cost model may change over time depending on the use of the computing clusters.

The HPC team will be happy to provide you with any further information you may require, or to answer any queries you may have, at: hpc@unige.ch

Best regards,
IT Division - HPC Team